

Les réseaux *Cinéligue* et les Fédérations départementales et Unions régionales de la Ligue de l'enseignement mettent en œuvre leurs actions de diffusion, d'action culturelle cinématographique, de formation et d'éducation à l'image sur l'ensemble du territoire.

Les 15 réseaux *Cinéligue*, (47 salles fixes et 485 points de circuits itinérants répartis sur 15 départements) totalisent **1 100 000 entrées en billetterie CNC** (62% salles fixes, 36% points de circuits, 17% scolaires). Les salles sont classées art et essai, catégorie à laquelle s'ajoutent les labels jeune public et recherche.

La Ligue de l'enseignement assure également la diffusion et l'accompagnement d'œuvres cinématographiques hors billetterie CNC à hauteur de **100 000 spectateurs à titre non-commercial** (314 projections en salle, 503 séances en plein-air).

La Ligue de l'enseignement travaille en **partenariat** avec plus de 500 associations locales (et des milliers de bénévoles), les communes, départements et régions, les établissements scolaires et universitaires, les comités d'entreprise, les syndicats, les foyers de jeunes. Elle organise régulièrement des débats, et édite des documents pédagogiques.

Les réseaux *Cinéligue* participent aux **dispositifs nationaux d'éducation à l'image** (*Ecole et cinéma*, *Collège au cinéma* et *Lycéens et apprentis au cinéma*) à hauteur de 750 000 entrées ; elle coordonne 12 d'entre eux sur les territoires. Elle apporte sa contribution au dispositif *Passeurs d'images* (168 projections et 12 ateliers) et conduit une opération d'expression artistique, *Regards jeunes sur la cité* (une centaine de courts réalisés par près de 800 jeunes chaque année).

La Ligue de l'enseignement propose des **ateliers d'éducation à l'image** (plus d'une centaine en direction d'enfants, de jeunes et de publics empêchés), des formations (34 par an, en direction des enseignants, des animateurs et des bénévoles), des stages sur des manifestations nationales (festivals de Cannes, Lussas, Fameck, Annecy et Aubagne).

Le réseau *Cinéligue* et la Ligue de l'enseignement sont à l'initiative ou sont partenaires de **25 festivals** ; en Poitou-Charentes (court-métrage), en Champagne-Ardenne (nouvelles pratiques jeunes), en Haute-Garonne, en Basse-Normandie (Jeune Public), dans le Lot et Garonne, en Franche-Comté (les médias), dans l'Oise (l'image des migrations), dans le Nord Pas de Calais (court-métrage, et Jeune Public), en Rhône-Alpes (Jeune Public, *Résistances*), dans le Var, en Moselle (cinéma arabe).

Les réseaux *Cinéligue* et les Fédérations de la Ligue reçoivent une partie de leurs **financements** du CNC (DRAC : 3 réseaux pour la diffusion, 8 pour les dispositifs d'éducation, 4 sur l'éducation artistique, 3 sur les publics, 3 pour des projets d'action culturelle, 4 sur les festivals et événements, 3 sur *Passeurs d'images*, 1 sur les résidences d'artistes), des Conseils Généraux (10), des Conseils Régionaux (10), du Ministère de la Santé, de la jeunesse et des sports (7 structures), des communautés de communes (5 structures), des CUCS (10 structures), des Rectorats (3 structures) ; les autres financements des actions relevant du CDVA, des directions régionales de l'ACSE, des CAF, de l'Education nationale (via les établissements scolaires et les Inspections Académiques).

L'animation de la politique nationale cinématographique de la Ligue est soutenue par le ministère de la Culture et de la communication et le CNC.